

Ville de Sainte-Luce-sur-Loire

Conseil municipal

Mardi 2 juin 2020 à 18h30

Discours de Jean-Guy Alix, maire

Mes chers collègues,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

Ce conseil municipal est le premier depuis le confinement. Notre dernière réunion remonte au 11 février, lorsque nous avons voté le budget de l'année 2020. À l'époque, même si la menace du Covid-19 pesait déjà sur le monde, nous étions loin, très loin, d'imaginer ce que nous allions vivre. Presque 4 mois après notre dernière réunion, le monde a changé. Notre pays a changé. Notre ville a changé. Et nous avons changé. J'espère de tout cœur que chacune et chacun d'entre vous se porte bien, que la période de confinement n'a pas été trop difficile, pour vous comme pour vos proches. J'en mesure les impacts sociaux, économiques, psychologiques, collectifs et intimes, sur l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens.

Cette crise fut – et demeure – un puissant révélateur des atouts et des failles de chacun, comme de celle de notre société. Elle a souligné d'insupportables fractures, sociale, économique, numérique, auxquelles des réponses devront être apportées. Sous réserve que les erreurs du passé ne soient pas reproduites, que l'alarme soit suffisamment puissante afin d'éviter que chacune et chacun ne reprenne le même chemin balisé de ses certitudes. En effet, comment accepter aujourd'hui encore le monopole des richesses, richesses qui pourraient être partagés pour sortir le monde de la récession économique à venir ? Comment imaginer que les seules recettes comptables vont améliorer la vie des hommes ? À cet égard, je salue le réveil de l'Europe qui s'engage dans une politique courageuse et solidaire de mutualisation des emprunts.

Sur un plan plus personnel, la crise et le confinement furent aussi un temps de réflexion philosophique permettant de distinguer l'essentiel de l'accessoire, les priorités du futile. Enfin, elle fut le moment de rappeler l'importance des services publics, de la proximité, des valeurs de solidarité et d'entraide.

À cet égard, au nom du conseil municipal, je tiens à remercier les services de la mairie pour leur mobilisation sans faille, leur capacité d'adaptation et leur ingéniosité de tous les instants. Je remercie aussi les soignants, les salariés du public et du privé, les commerçants, les artisans, les entrepreneurs, les services de sécurité et les bénévoles, en particulier celles et ceux qui ont fabriqué des masques. Tous nous ont permis de tenir. Mes remerciements vont également aux élus du conseil municipal qui, chacune et chacun à leur place, ont accompli leur devoir avec sérieux et dévouement. C'était d'autant plus difficile que nous sommes dans un entre-deux tours qui s'allonge. Normalement, il n'y a pas de conseil municipal dans cette période particulière. Mais le nôtre est justement nécessaire en raison des circonstances exceptionnelles, parce que nous devons adapter notre budget aux effets de la crise. Et cette réunion est importante car nous devons à nos concitoyens un premier bilan de l'impact du COVID-19 sur notre collectivité.

Quelques chiffres pour commencer, sans être exhaustif. Pendant la crise, entre 60 et 100 agents municipaux ont travaillé, soit en télétravail, soit en présentiel. Durant la période du confinement, la Maison des Solidarités a distribué 94 colis et 180 chèques d'accompagnement personnalisés à 44 familles. Nous avons accueilli une moyenne hebdomadaire de 5 enfants de soignants par jour dans nos structures périscolaires. 467 enfants ont fait leur rentrée le 14 mai dans les écoles publiques, dont 111 enfants de personnes prioritaires. Enfin, sur les 15 000 masques commandés avec Nantes Métropole, nous en avons déjà distribué près de 9000. Je précise que ces masques sont financés à 50 % par l'État et 50 % par la Métropole. Ce financement métropolitain n'était pas prévu à l'origine, il résulte du retard pris par la commande groupée.

Tout à l'heure, nous allons vous présenter le budget supplémentaire 2020, dont les principales mesures sont liées au COVID-19. Au total, le coût de la crise sanitaire pour la commune est de 480 000 €, si l'on cumule les dépenses et recettes nouvelles ainsi que les économies réalisées. En effet, le confinement a ralenti certains secteurs d'activité, dans le domaine de l'éducation, de l'enfance, de la jeunesse, de la culture. Nous avons aussi perdu des recettes, celles du théâtre Ligéria et des différents services municipaux.

Pour nous adapter à cette période inédite, 324 000 € de dépenses nouvelles sont nécessaires. 130 000 € vont à notre protocole sanitaire, principalement pour le nettoyage des locaux mais aussi pour l'achat de matériel (gel, plexiglas...). La crise a révélé un besoin d'écoute psychologique. C'est pourquoi nous proposons d'allouer un crédit de 6000 € pour un accompagnement personnalisé des personnes fragilisées par la crise. 150 000 € vont nous permettre de créer un Fonds local de soutien aux acteurs économiques, fortement impactés par la crise. Si l'État, la Région, Nantes Métropole et la CCI apportent déjà des aides, nous avons choisi de les compléter à l'échelle locale. Cette somme permettra à la municipalité d'agir, pour soutenir les entreprises qui connaîtront des difficultés et pour accompagner le commerce local en incitant les Lucéennes et Lucéens à consommer localement. Période pré-électorale oblige, nous n'avons pas voulu préciser le dispositif. Nous souhaitons qu'il soit construit avec les acteurs économiques locaux juste après les élections et qu'il réponde réellement à leurs besoins. Nous avons déjà des idées et des pistes de réflexion, avec des initiatives du type bon d'achat, soutien à la braderie commerciale et développement du e-commerce. L'aide aux acteurs économiques va également passer par une exonération de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour une période de 6 mois (soit 50 % du montant annuel) et un montant de 27 000 €. Les taxis vont aussi être exonérés du droit de place pour 2020. Je précise enfin que le soutien aux acteurs économiques repose beaucoup sur l'attractivité de la commune : les travaux que nous menons actuellement dans le quartier des Indulgences seront ainsi un atout considérable pour soutenir et amplifier le dynamisme commercial lucéen.

Deux autres dépenses importantes inscrites au budget supplémentaire ne sont pas liées à l'épidémie. La réhabilitation de la toiture de l'école des Tilleuls nécessite des travaux plus importants et plus globaux. Il est nécessaire de refaire entièrement la toiture et non pas uniquement de l'imperméabiliser. Ce n'est plus le même budget et nous passons de 30 000 à 200 000 €. Les travaux auront lieu cet été. Nous devons aussi ajuster le budget d'acquisition du terrain de la future école de l'Est, situé au Patis-Mandin. Le coût évolue, de 270 000 € à 363 000 €, principalement en raison de l'évolution du foncier (de 11 000 à 13 000 m²) et du résultat de la négociation.

Je vous informe également que 2 chantiers symboliques de la Ville ont repris. Ce fut le cas à la mi-avril pour l'aménagement du quartier des Indulgences, dans le centre-ville. Le retard n'est donc pas trop important, deux mois environ, et l'aménagement devrait être terminé en fin d'année. Le chantier de la halle des sports de la Minais a repris le 30 avril, mais avec des équipes réduites.

Dans ce cas précis, l'impact de la crise est plus grand et la halle des sports ne pourra ouvrir ses portes comme prévu en septembre, mais plutôt en fin d'année. Les dates sont à préciser et je remercie les clubs de leur compréhension.

Progressivement, la vie reprend, pas aussi rapidement que nous le souhaiterions, mais de façon effective, avec une nouvelle étape aujourd'hui pour les bars et restaurants. L'école de musique rouvre jeudi, la Sablière vendredi, les salles associatives et sportives très prochainement. Nous réfléchissons aussi à la façon d'accueillir les spectateurs au Théâtre Ligéria à la rentrée, car nous présenterons au public une bien belle saison, qui nous donnera du baume au cœur et matière à réfléchir.

Le silence et la solitude cèdent la place à l'activité humaine, sociale, économique, mais plus prudemment, plus sobrement, plus fragilement. Nous devons être là pour l'accompagner, auprès des personnes les plus vulnérables, auprès des acteurs économiques, auprès des associations qui vont pouvoir reprendre leurs activités dans nos salles dans les prochains jours.

La solidarité envers nos concitoyens sera donc plus que jamais essentielle dans les prochains mois. C'est la raison pour laquelle, symboliquement, nous n'augmentons ni les tarifs municipaux applicables en septembre, ni ceux de la future saison culturelle.

Pour conclure, un mot sur la tenue des élections le 28 juin. Est-ce une bonne ou une mauvaise chose ? La réponse est complexe, mais je suis certain d'une chose : la vie reprend et la démocratie doit l'accompagner. La crise a montré à quel point l'action publique était essentielle. Elle ne peut rester suspendue dans l'attente d'élections municipales qui auraient lieu en janvier. Alors, si les conditions sanitaires sont réunies, allons tous voter pour faire avancer notre ville !

Je vous remercie.